



La lettre de Patricia Adam

DÉPUTÉE DU FINISTÈRE

actualité parlementaire



>> TOUS SUR LE PONT

Cette rentrée parlementaire est décisive à plus d'un titre : **sur le front européen** tout d'abord, un changement de perspectives se dessine après des années de gestion par la droite qui, faute de vision et de courage politique, a enfermé l'Europe dans le carcan de l'austérité. Le pacte budgétaire sera voté car la contrepartie obtenue est seule capable de nous sortir de l'impasse : pacte de croissance, création d'une taxe sur les transactions financières, mise en place d'un mécanisme de solidarité financière... **Nous créons enfin les bases d'une politique européenne favorable à la croissance et à l'emploi.**



Sur le front budgétaire ensuite : nous examinerons un budget de redressement tous azimuts. Les comptes publics doivent être redressés – condition sans laquelle rien n'est possible ; l'éducation nationale, car tout commence par l'éducation, doit retrouver les moyens de fonctionner pour honorer l'ambition républicaine du mérite et de l'égalité des chances. La justice, malmenée ces dernières années, sera enfin dotée d'un budget à la hauteur de ce que les citoyens, justiciables, sont en droit d'attendre. **Ce redressement profitera à la ville de Brest, où l'établissement pénitentiaire sera enfin rénové.**

Sur un autre front, enfin, celui qui concerne notre défense, et la commission que je préside à l'Assemblée nationale : notre outil de défense doit être préservé,

même en cette période où nos ressources budgétaires sont comptées. Nous l'avons démontré à Brest, qui accueillait ce mois dernier l'université d'été de la défense. La marine nationale est prête, crédible, forte des femmes et des hommes qui la servent ; mais rien n'est jamais acquis, à plus forte raison dans le domaine de la défense. Notre histoire, de ce point de vue, est tragique, car elle n'a pas su prévoir les dangers. Un travail de réflexion, auquel je participe, est en cours ; il nous conduira **d'ici le mois de janvier prochain à l'adoption d'un nouveau livre blanc, document qui définit notre doctrine stratégique.** Ce texte consacrera nos ambitions dans le monde, celles que le chef des armées, François Hollande, a pour mission de défendre... ■

>> RENTRÉE SCOLAIRE 2012 : DES PROMESSES AUX ACTES...

Dans un contexte budgétaire difficile, l'ouverture de 89.5 millions d'euros de crédits supplémentaires sur la mission "enseignement scolaire" doit être saluée. Confirmant les engagements présidentielles, cet **effort budgétaire** contribue à redresser l'école, trop longtemps fragilisée par les suppressions massives de postes qui rappellent-le s'élèvent à plus de 77 000 depuis 2007. Au regard des dégâts commis par la droite, le Gouvernement s'est vite attelé à la tâche. Outre la revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire, des mesures concrètes ont été mises en œuvre pour que la rentrée 2012 puisse se faire dans les meilleures conditions possibles.

Il s'agit pour l'essentiel du déploiement de postes supplémentaires. Telle qu'annoncée, **la priorité est donnée** au primaire avec le recrutement de 1000 postes supplémentaires de professeurs des écoles.

2^{ème}
**circonscription
du Finistère
BREST**
(Centre, Saint-Marc,
Kérichen, Lambézellec,
L'Hermitage,
La Cavale blanche)
**BOHARS
GUILERS
GUESNOU**

PERMANENCE EN CIRCONSCRIPTION

43D rue Branda
BP 21041
29210 Brest cedex 1
Tél 02 98 33 21 80
Fax 02 98 33 21 83
patricia.adam-deputee@wanadoo.fr

ACCUEIL ET COORDINATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 Paris cedex 07 SP
Tél 01 40 63 75 05
Fax 01 40 63 94 83
padam@assemblee-nationale.fr

SUR INTERNET

<http://www.patricia-adam.fr>





Mobilisés en particulier dans les écoles de l'éducation prioritaire et dans les zones rurales très isolées, l'académie de Rennes a pu bénéficier de 65 postes dont 12 ont été attribués à notre département.

Le secondaire n'a pas été oublié avec 100 postes supplémentaires de conseillers principaux d'éducation (dont 0.5 dans notre département) et 280 professeurs certifiés supplémentaires qui permettent aux académies de réduire le nombre de postes vacants. Enfin, les équipes de surveillance et de médiation, de sécurité et de prévention ont été renforcées. Saluons la hausse significative de 51 postes d'AVS-AS et AVSI dans notre département.

Enfin, la concertation menée avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école s'achèvera le mois prochain, au terme de laquelle **une loi d'orientation sur l'éducation sera présentée au parlement d'ici la fin de l'année.**

Ce n'est pas une nouvelle, notre système éducatif connaît un profond malaise que ces seules mesures d'urgence n'ont pas la prétention de résoudre. Elles constituent toutefois **une première étape nécessaire à la reconstruction du service public éducatif français.** ■

>> LE MARIAGE POUR TOUS : "L'EXIGENCE D'ÉGALITÉ"

Depuis une dizaine d'années la question du droit au mariage pour tous fait régulièrement débat, tout à la fois dans la société mais aussi parmi les élus. L'opportunité est aujourd'hui historique pour les socialistes qui depuis longtemps considèrent que l'ouverture du mariage aux couples

homosexuels est **un combat essentiel pour l'égalité des droits.** Les homosexuels ont vécu par le passé, mais vivent encore des discriminations insupportables. La loi doit **rétablir cette situation d'injustice** et leur reconnaître des vies conjugales et familiales à égalité avec celles des hétérosexuels. A l'étude, un projet de loi devrait être présenté en conseil des ministres fin octobre. ■

>> FUTURE RÉNOVATION DE LA MAISON D'ARRÊT

Le gouvernement entend mener une politique pénitentiaire visant à assurer l'exécution des peines prononcées par les tribunaux dans des conditions d'efficacité et de dignité propices à la prévention de la récidive et à la réinsertion via sa politique immobilière et via les moyens consacrés aux services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et par l'amélioration des conditions de détention. Plusieurs mesures ont été annoncées. Les SPIP se verront dotés de 293 emplois supplémentaires et d'une augmentation de 17% des crédits destinés à la prise en charge médicale des détenus dans les établissements pénitentiaires permettra de remettre à niveau la dotation. Une première vague de réalisation d'unités de vie familiale et de parloirs familiaux sera lancée conformément à l'article 36 de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009, qui concernera tous les établissements pour peine non équipés pour un total de 35M€. Enfin, 7,8% de crédits immobiliers seront affectés pour lancer un programme d'envergure, de construction et de réhabilitation pour répondre aux situations de vétusté.

J'ai appris très récemment qu'à l'issue des décisions budgétaires arrêtées par le Premier ministre, **le projet de rénovation de l'établissement pénitentiaire de Brest avait été retenu.** Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour Brest. ■



>> INTERVENTIONS

MARINE NATIONALE : PROJET D'EXTERNALISATION DE LA FONCTION D'HABILLEMENT

Pourtant annoncé depuis 2008, les modalités et les conditions du projet d'externalisation de la fonction d'habillement au sein du ministère de la défense n'ont toujours pas été fixées. L'avenir de l'atelier du maître tailleur de la marine nationale à Brest reste donc suspendu aux arbitrages annoncés depuis 2008 et les personnels s'interrogent toujours sur la pérennité de leurs emplois. J'ai donc invité le ministre de la défense à faire connaître ses intentions en la matière par le biais d'une question écrite que vous trouverez en cliquant sur le lien suivant :

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-1953QE.htm>

ADOPTION : LE RÉGIME DE LA KAFALA JUDICIAIRE

Confiés à des familles françaises sous le régime de la kafala judiciaire, les enfants étrangers ne bénéficient pas du statut juridiquement protecteur que confère l'adoption en France.

En interdisant l'adoption simple des mineurs étrangers dont la loi personnelle de reconnaît pas l'adoption, le code civil confère une distinction discriminatoire entre mineurs étrangers vivant sur le territoire national. Parce que les difficultés administratives engendrées par cette interdiction sont nombreuses, j'ai réitéré ma question écrite sur ce sujet précis :

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-5231QE.htm>

